L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 16 FEVRIER 1846

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
Journal quotidien, une année d'avance......$12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance......$5
L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.
ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.
LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.
Le privilége des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'Abeille, pour la publication pendant l'année prochaine entière (1846) de tous les avis désignés dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication et dans chaque langue.
Nlle. Orleans, 27 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat.
ROBT. C. NICHOLAS, Secrétaire d'Etat.

POUR OPELOUSAS.—Paquebot régulier pendant la saison. Le beau steamer neuf SULTAN, capitaine Haywood, partira pour le port ci-dessus lundi 16 du courant, à 5 h. P. M. et prendra du fret pour tous les débarcadères sur l'Atchafalaya. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. F. BERCIER & Co,
13 fev 54 Vieille Levée

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE.—Le steamer FAME, capitaine A. Dugas, a été acheté expressément pour ces voyages, et partira pendant toute la saison pour le port ci-dessus, quittant la Nouvelle-Orléans tous les mercredis après midi, à 5 heures, Thibodeauxville les samedis après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à
BRAUD & LANDRY, 14 Bienville.

Nouveaux arrangemens pris par le bateau à vapeur HELEN,
DEUX VOYAGES PAR SEMAINE.
POUR LA BALIZE.—Le bateau à vapeur HELEN, capitaine Jourdan Martin, partira [illegible]
POUR LA POINTE A LA HACHE.—Partant de la Nlle-Orléans [illegible]
[illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou
ROBERT MURPHY,
22 nov 62, Vieille Levée

POUR BAYOU-SARA.—Le beau steamer neuf, BELLE CREOLE, capitaine J. M. Scott, fera pendant toute l'année comme hiver, le service de paquebot régulier entre le Bayou Sara et la Nouvelle-Orléans, en touchant à tous les ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle-Orléans les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou-Sara tous les mercredis, à 10 heures du matin. Ce bateau est en tous points digne du patronage du public. L'élégance de sa chambre, [illegible] garantissent aux voyageurs tous les agréments désirables avec entière sécurité.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
15 sept OMER LAUVE, 19, Toulouse.

DEUX VOYAGES PAR SEMAINE.
POUR la BALISE.—Le steamer WAVE, capt J. C. Northup, partira positivement de la N. Orléans tous les samedis à 10 heures A. M., de la Balise tous les dimanches à 10 heures A. M. et sera de retour à la Nouvelle-Orléans le lundi soir.
Pour la Pointe à la Hache partira de la N. Orléans tous les mercredis à 10 heures, il sera de retour le jeudi soir.
M. Jacques Larose informe les expéditeurs et ses amis [illegible] steamer FAME, il l'a remplacé [illegible] WAVE, dont la marche est supérieure à celle de tout autre bateau de la même classe.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
4 fev JACQUES LAROSE, 7, Vieille Levée.

PAQUEBOT REGULIER ENTRE LES ATTAKAPAS ET LA NOUVELLE ORLEANS.
Le bateau à vapeur NATHAN HALE, capitaine J. Harrington, fera les voyages comme paquebot régulier, pendant la saison, entre la Nouvelle Orléans, St. Martinville, et les ports et plantations intermédiaires.
Le NATHAN HALE est presque neuf, très convenable [illegible] pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
LAFOREST & SQUIRES, 28 Vieille Levée ou
THOMAS WARREN,
57 Tchoupitoulas.

ARRANGEMENT POUR L'HIVER.
BATEAUX A VAPEUR PORTANT LA MALLE.
POUR BATON-ROUGE, *Port Hudson, Bayou Sarah, Pointe Coupée, Tunica, Fort Adams, et les ports intermédiaires.*
[illegible]
Le bateau à vapeur BRILLIANT, capitaine Hart, partira de la Nouvelle Orléans tous les [illegible]
Le bateau à vapeur CLINTON, capitaine W. Baird partira de la Nouvelle Orléans [illegible]
Prix du passage.—Au-dessous de Donaldsonville $2
Au-dessous de [illegible] Baton Rouge et Bayou Sara 3
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
27 nov Wm. H. AVERY, 36 Gravier

POUR NEW-YORK.—Le brick GENL. MARION, capt. Hood, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à
RICKER & PEARSON,
12 fev 62, Camp

POUR NEW-YORK.—La goëlette RICHMOND, capitaine F. H. Stevens, [illegible] Pour le fret d'un lot de mélasse [illegible] s'adresser à
LEVI H GALE, 93 Commune
11 fev

POUR NEW-YORK.—La barque GL. NESSEE, capitaine Minot, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
JAMES E. WOODRUFF,
11 fev 60 Camp

POUR NEW-YORK.—Le navire UNCAS, capitaine Latham, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. W. STANTON & Co.
Encoignure Magasin et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—La barque jaugeant [illegible] SOPHRONIA, capt. Bassett, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou [illegible]
J. W. STANTON,
27 jan En. Magasin et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—Le brick CAPT. TOM, capitaine Smalley, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret, s'adresser à
23 jan RICKER & PEARSON, 62 Camp

POUR NEW-YORK.—Ligne de la Louisiane et New-York.—Le navire paquebot OSWEGO, capitaine Johnston, partira positivement cette semaine. Pour passage seulement, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
JAMES E. WOODRUFF,
13 jan 60 Camp

POUR PHILADELPHIE.—Le brick à coter [illegible] NAHANTIS, capitaine Rollins, ayant la plus forte partie de son chargement, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à
RICKER & PEARSON,
9 fev 62 Camp

POUR PHILADELPHIE.—La goëlette NEW YORK, capt. Sleeper, a la plus grande partie de son chargement engagé et partira sous peu. Pour balance du fret, ou passage, s'adresser à
RICKER & PEARSON
26 janv 62 Camp

POUR BOSTON.—Le navire fin voilier KENTUCKY, capt. Ranlett, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à
L. H. GALE,
16 f 93 Commune

POUR BOSTON.—La barque AQUILA, fine voilier, capt. Murphy, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à L H GALE.
13 f 93 Commune

POUR BOSTON.—Le navire ALESTO, capt. Cook, partira sous peu. Pour fret de quelques [illegible] ou passage, s'adresser à L H GALE,
12 fev 93, Commune

POUR BOSTON.—Le beau navire JUDAH TOURO, Capt. Marcy, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H GALE,
13 fev 93, Commune.

POUR BOSTON.—La barque paquebot de la ligne de Pearson, SOPHRONIA, capt. Bassett, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret, s'adresser à
7 fev RICKER & PEARSON, 62 Camp

POUR BOSTON.—La barque BARRINGTON, capitaine Barker, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu.
RICKER & PEARSON,
2 fev 62, Camp

POUR BOSTON.—Paquebot de la ligne de Boston et la Nouvelle Orleans.—Le navire de première classe DIANA, capitaine Fred. Howes, ayant la moitié de son chargement engagée et allant à bord, partira sous le plus bref délai. Pour reste de fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
27 jan HARROD, DARLING & Co, 49 Commune

POUR SAVANNAH.—La goëlette REVOLUTIONEER, capitaine Kempt, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à
RICKER & PEARSON,
2 fev 62, Camp

POUR LA HAVANE.—Le brick T. STREET, capt J. R. McConnell, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements et des chambres séparées pour familles, s'adresser au capitaine à bord, au bas de la rue St Pierre, ou à REYNAUD, CUCULLU & Co,
10 fev 34 Tchoupitoulas.

POUR CARDENAS.—(Cuba)—Le brick MARGARETTA, capitaine Everiest, partira pour le port ci-dessus sous peu. RICKER & PEARSON,
2 fev 62 Camp

POUR CARDENAS.—(Cuba)—Le brick LEVANT, capitaine Webster, est maintenant en chargement et partira sous peu.
RICKER & PEARSON,
2 fev 62, Camp

POUR LE HAVRE.—Le navire BRUNSWICK, capitaine Pamberton, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
PIERRE POUTZ, 93 Douane
Le Brunswick prendra du plomb, de la graisse, des peaux ou tout autre article lourd, si l'on s'adresse immédiatement.
16 fev

POUR BORDEAUX.—Le brick fin voilier ALDRICH, capt. Scales, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à RICKER & PEARSON,
16 fev 62, Camp.

POUR LE HAVRE.—Le navire de 1ère classe NARRAGANSETT, capitaine Denebo, [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser [illegible] à
PIERRE POUTZ,
[illegible] 93, rue de la Douane

POUR LIVERPOOL.—Le navire [illegible] fin voilier LEANDER, capt. Phelan, [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à [illegible]
12 fev

A. RINCK,
PEINTRE DE PORTRAITS, a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il a transporté son atelier [illegible] entre les rues de la Douane et du Canal, No. 26.
Janvier—3m

VIN DE CHAMPAGNE.—600 paniers des marques de l'Etoile et de l'Aigle, à vendre par AUG. MOLIER,
22 jan rue St Louis, No. 23.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 16 FEVRIER 1846.

NOS RELATIONS ETRANGERES.—CORRESPONDANCE IMPORTANTE.

Le 7 courant, le Président, pour répondre au désir exprimé par la Chambre, a soumis à ce corps la correspondance échangée entre M. Buchanan et M. Packenham, depuis l'apparition du Message. Par malheur le seul renseignement que nous ayons sur cet important échange de notes diplomatiques, c'est une esquisse fort sèche donnée par le *Patriot* de Baltimore du 7 au soir. La malle d'aujourd'hui nous apportera sans doute de plus amples détails; en attendant, nous donnons à nos lecteurs tout ce que nous avons pu recueillir sur ce sujet.

Après une lettre adressée par M. Buchanan à M. Polk, sans doute pour lui adresser les pièces qui suivent, vient une instruction du secrétaire d'Etat à M. McLane, sous la date du 13 décembre 1845. Elle charge notre ministre à Londres de demander des explications sur les préparatifs de guerre qui se font dans les ports de l'Angleterre. M. McLane répond, le 3 janvier: "Il a eu une entrevue avec lord Aberdeen qui lui a assuré que les préparatifs de la Grande Bretagne n'avaient aucun rapport avec les affaires d'Amérique; il pense que Lord Aberdeen est sincère; il ne croit pas cependant qu'une rupture soit tout à fait impossible, et dans ce cas l'Angleterre serait prête à porter des coups terribles aux Etats-Unis.

Dans l'intervalle, c'est à dire le 27 décembre, M. Packenham avait adressé à M. Buchanan une note pour lui proposer de soumettre la question d'une équitable division du territoire du Nord-Ouest à l'arbitrage de quelque souverain ou d'autres personnes amies. Le 3 janvier, M. Buchanan répond que l'arbitrage sur la question de division sans égard au titre n'est pas admissible, attendu que c'est précisément le titre de l'Angleterre que l'on dénie. M. Packenham annonce le même jour que cette réponse sera envoyée à son gouvernement.

Le 16 janvier, M. Packenham écrit qu'il a pris de nouveau en considération la note de M. Buchanan du 3 janvier, et lui demande si, dans l'hypothèse où le gouvernement anglais soumettrait la question du titre à un arbitre, et où l'arbitre déciderait qu'il n'y a point de titre, le gouvernement des Etats-Unis consentirait à un arbitrage pour la division du territoire. M. Packenham ajoute que ce n'est pas seulement à des têtes couronnées que l'on peut remettre l'arbitrage.

M. Buchanan clôt, le 6 février, la correspondance par une note qui annonce que le gouvernement des Etats-Unis ne peut consentir à faire de son titre au territoire une question d'arbitrage.

Ainsi la conclusion que l'on peut tirer de ces extraits, c'est que le gouvernement des Etats-Unis ne veut point se soumettre à un jugement arbitral. C'est donc un mode d'arrangement qu'on doit regarder comme mis de coté pour l'avenir. Il ne reste plus que la voie des négociations. Nous mènera-t-elle à une conclusion paisible et honorable? Tout dépendra de la conduite du Congrès. La marche que suivra M. Polk, subira, nous le croyons, l'influence de l'opinion populaire, exprimée par les actes de la Législature nationale. Que ces actes soient modérés, quoique fermes; qu'ils montrent la détermination de maintenir nos droits, tout en tenant compte des droits, réels ou prétendus, de l'Angleterre; et l'on peut être sûr que les difficultés entre les deux pays pourront être terminées sans qu'il faille recourir aux armes.

Le New-York *Sun* parle d'une goëlette fine voilière qu'on aurait envoyée mystérieusement à Liverpool pour porter des dépêches. Elle devait arriver le 25 à Liverpool et être de retour avant le steamer du 4 avril.

SÉNATEURS DES ETATS-UNIS.—Les deux branches de la législature se réuniront aujourd'hui à midi, à l'effet d'élire un sénateur des Etats-Unis, en remplacement de M. Barrow, dont le terme expire le 4 mars 1847. Le *Delta* annonce que les locofocos, réunis en *caucus*, ont choisi M. S. W. Downs.

M. le Gouverneur Johnson a choisi pour son secrétaire particulier M. Zénon Ledoux.

M. CLAY, SA VIE ET SON EPOQUE.—L'ouvrage de M. Colton dont nous avons annoncé à diverses fois la prochaine apparition, est en vente depuis deux ou trois jours, et nous sommes certains qu'il appellera l'attention de tous ceux qui s'inquiètent de l'histoire de notre pays. Cet ouvrage en effet n'est point une simple biographie de M. Clay; c'est un tableau presque complet de toute l'époque où a vécu ce grand homme d'Etat. Si une première vue n'est point trompeuse, nous pouvons affirmer qu'il est exécuté avec talent et intelligence. Ajoutons que l'exécution matérielle est au niveau de l'œuvre même. Le livre se compose de deux beaux volumes fort bien imprimés. On les trouve chez D. Baker & Co, rue du Camp.

LÉGISLATURE.
Séance du 29 février 1846.

Le SÉNAT n'a pas siégé.

CHAMBRE.—La séance s'ouvre à onze heures.

M. Smith annonce qu'il présentera, 1o. un bill divisant l'Etat en districts judiciaires; 2o. un bill pour la nomination des pilotes pour le port de la Nouvelle-Orléans; 3o. un bill abolissant la place de *Recorder* des naissances et décès pour la ville de la Nouvelle-Orléans.

M. Carrigan présente une résolution à l'effet de donner à chaque membre un exemplaire des journaux suivans: *Courrier, Abeille, Jeffersonian, Tropic, Picayune, Delta, Bulletin, Times et Réforme.* Adopté.

M. Pilié annonce qu'il présentera un bill à l'effet d'amender l'article 112 de la Constitution, relatif à la fixation du siége du gouvernement.

M. Reed annonce qu'il présentera un bill fixant le siége du gouvernement.

On présente une pétition contestant le siége de J. Moss, représentant de Calcasieu.

M. Bickham annonce qu'il présentera un bill abolissant les jurys de police et déléguant leurs attributions aux officiers de paroisses.

La séance est levée.

Matamoros.—La goëlette Wm. C. Preston est arrivée dans notre port samedi, venant de l'embouchure du Rio-Grande d'où elle est partie le 7. Elle a apporté $14,000 en espèces. Les nouvelles reçues par cette voie sont insignifiantes. Nous apprenons verbalement que le général Ampudia avec 8000 hommes était en marche pour aller joindre l'armée du Nord dont il doit avoir le commandement. Le général Arista, est dit-on à Matamoros.

Chronique Locale.

Il n'était bruit hier et avant hier, que d'une révolte de nègres sur la plantation de MM. Hewitt, Heran & Co. Heureusement ces rumeurs se trouvent être fausses. Tout ce qu'il y a eu, c'est que le gérant a tué d'un coup de pistolet un nègre de la plantation qui, non content de lui désobéir, l'avait menacé de le frapper avec une hache. Nous tenons de M. Hewitt qu'il n'y a eu d'ailleurs ni révolte, ni insubordination. Lui même doit publier demain dans l'*Abeille*, un compte rendu détaillé de ce qui s'est passé.

COUR CRIMINELLE.—Thomas M. Adams, convaincu d'avoir injurié M. L. P. Hill, a été condamné à 12 heures d'emprisonnement.

Thomas Whelahan, accusé d'assaut, a été mis en jugement et acquitté. Sur une accusation de vol, la poursuite a été abandonnée; mais il demeure encore sous le poid d'une accusation d'escroquerie.

Fred. Fine et Fred. Wilhelmrose étaient accusés d'avoir volé 100 livres de sucre sur la levée, le 22 décembre dernier. L'accusation contre Wilhelmrose n'étant pas suffisamment prouvée, il a été acquitté; mais Fine a été trouvé coupable et recommandé à la clémence de la Cour.

John Henderson comparaissait samedi, devant le recorder Genois, sous l'accusation d'avoir volé à bord du steamer *Yallobuska*: envoyé devant la Cour Criminelle.

Dennis Manning est aussi envoyé en Cour Criminelle, sous l'accusation d'avoir volé un habit et des pantalons dans le magasin de M. Bernard, sur la Levée.

Wm. Molloy, a été arrêté hier, à la demande de Edward Lent, sous l'accusation d'avoir volé des effets à usage à bord du bateau à vapeur Hard Times.

Nous voyons par le Louisville *Journal* que la rivière baissait encore.

CONGRÈS.
Séance du 6 février.

CHAMBRE.—La séance tout entière de 10 heures du matin à 10 heures du soir a été consacrée à la discussion de la question de l'Orégon.

M. J. Davis du Mississipi parle contre la dénonciation; mais il est d'opinion que le territoire nous appartient et veut qu'on y établisse un gouvernement territorial.

M. Houston de l'Alabama parle en faveur de la dénonciation pure et simple.

M. Cathcart de l'Indiana parle longuement en faveur de toutes les mesures tendant à s'emparer de tout l'Orégon.

M. Martin du Tennessee, qui représente le district de M. Polk, soutient la proposition telle qu'elle a été proposée par le comité. On assure que son discours, plein de saillies et d'originalité, a constamment excité l'hilarité de la Chambre.

M. Ficklin de l'Illinois est en faveur de la dénonciation pure et simple.

M. Foot du Vermont, parle avec beaucoup de mesure et de modération contre la dénonciation.

M. Starkweather, de l'Ohio, veut la dénonciation et tout l'Orégon.

M. Hunt de New-York, parle contre la dénonciation.

7 février.—SÉNAT.—N'a siégé pas.

CHAMBRE.—On continue la discussion relative à l'Orégon.

[illegible]

M. Atkinson de la Virginie, est en faveur de la dénonciation.

M. G. Fries, de l'Ohio, parle dans le même sens, et la discussion a continué dans la même voie jusqu'à l'ajournement.

MASSACHUSETTS.—La huitième tentative d'élire un représentant au Congrès dans le neuvième district du Massachusetts, vient encore d'échouer. Il y a eu 9266 voix données. La répartition en a été faite comme suit: Pierce, locofoco a eu 4349; Hale, whig, 4108; voix perdues 809. La majorité absolue est de 4634. Ce sera donc à recommencer.

Il parait, d'après le Boston *Daily Advertiser*, qu'il y a eu quinze incendies ou tentatives d'incendie du mercredi après-midi à jeudi matin. Il doit évidemment y avoir quelque bande d'incendiaires.

AMERIQUE DU SUD.—On a reçu au Nord, par Rio-Janeiro, des nouvelles de Montevideo jusqu'au 29 novembre; mais qui ne font que reproduire ce qui est déjà connu.

On avait volé, à Rio, $5,600 dans le trésor impérial.

Les assureurs de New-York ont reçu des lettres annonçant que le brick-goëlette *Sea-Bird* s'est perdu le 2 novembre, près de Maldonado; il allait, de Montevideo à Rio-Grande. Quatre personnes ont péri.

Le baleinier américain *Tuscaloosa*, s'est aussi perdu le 5 octobre sur les côtes de Patagonie. L'équipage a été sauvé.

A ce propos on lit dans le *Courrier des Etats-Unis*:

But des Escadres Anglo-Françaises dans leur expédition du Parana.—Une lettre datée de Montévidéo, 14 novembre, c'est-à-dire avant l'expédition du Parana, et publiée hier par notre confrère le *Commercial Advertiser*, explique l'importance de cette expédition, en même temps que sa légitimité et son utilité. Il s'agit d'ouvrir un libre accès à toutes les puissances avec le Paraguay et le fleuve de ce nom qui tombe dans la rivière de Parana, près de la ville de Corrientes. Le Parana est la plus grande branche du Rio de la Plata, sur lequel est située la ville de Buénos-Ayres, et comme il coule à travers la république Argentine, l'accès de Paraguay est entièrement sous le contrôle de cette dernière. Aussi le Paraguay ayant maintenu son indépendance politique depuis près de 40 ans, malgré les efforts de Rosas qui voudrait l'annexer à la république Argentine, Rosas a bloqué complètement ce riche empire qui n'a pas d'autre communication avec la mer, et lui a aussi interdit tous rapports avec les grandes puissances maritimes. En faisant cesser cet état de choses monstrueux et en ouvrant le Paraguay au commerce du monde, la France et l'Angleterre font un acte de haute et sage politique auquel les Etats-Unis devraient être les premiers à applaudir par intérêt et par amour de la liberté. C'est l'opinion du correspondant américain que nous citons, et c'est aussi celle de tous les Américains qui se trouvent dans ces parages, car il dit: "Quoique les Etats-Unis n'aient pas pris part à la querelle, ses enfans qui sont à l'étranger ont dû suivre l'expédition, et montrer le drapeau de leur noble pays, à une république sœur, située à 2000 milles de l'Océan Atlantique, et nous voulons partager les dangers de l'expédition pour les profits qu'elle offre. La France et l'Angleterre nous ont assuré ici, par leur ministres, d'une protection égale pour tous, et les Etats-Unis envoient ici près de la moitié du tonnage étranger."

FEUILLETON.

LES FRANCS JUGES.

(Voir l'*Abeille* du 20 janvier au 2 février.)

XII

UNE CHASSE AU HÉRON.

Quelques années s'étaient écoulées depuis ces événemens.

Bertha était devenue mère, et, entièrement occupée de son enfant, elle n'avait pas quitté le manoir d'Herminsberg, pendant que Conrad contribuait aux succès des armées de l'empereur Henri et au gain de la bataille de Mersbourg, où Rodolphe de Souabe eut la main droite coupée et fut blessé à mort. A sa dernière heure, ce malheureux prince se fit apporter sa main coupée sur un bouclier par le gaugrave, et lui dit:—Conrad, voici la main avec laquelle j'ai prêté à monseigneur Henri le serment de fidélité que j'ai violé par ordre de la cour de Rome et à l'instance de quelques évêques, pour aspirer par un parjure à un honneur qui ne m'était pas dû.

Le franc-comte de Lippe fut récompensé par l'empereur des exploits de Conrad. Le landgraviat de Thuringe fut ajouté à ses autres fiefs, et il devint un des plus puissans princes de l'Allemagne. Mais l'ambition ne put combler le vide de son cœur. L'image de Bertha le poursuivait partout, et il éprouvait un désir effréné de la revoir. En vain continua-t-il sa vie de violences, de débauches et de brigandages. Chevalier écumeur de grandes routes, il accablait ses sujets d'impôts et de corvées, et il laissait le vol et la débauche avoir droit d'asile dans Dethmold, en faveur de ses redoutables familiers les veilleurs de nuit. Mais rien ne pouvait étourdir son esprit, distraire sa pensée, étouffer dans son cœur cette passion qui le consumait incessamment. Bertha, renfermée dans le château d'Herminsberg, ne recevait aucun visiteur, et il n'avait pu la revoir depuis ces deux années.

Irène Colonna, l'ambitieuse Italienne, pensait aussi souvent à la jeune femme du gaugrave, qu'elle regardait comme sa rivale et comme l'obstacle vivant qui la séparait du trône ducal de Thuringe et de Gueldres.

En effet, elle n'était que la maîtresse d'Othon; maîtresse toute puissante, il est vrai, courtisée par les comtes, les chevaliers et les barons, dispensatrice des faveurs, gardienne des trésors de son amant: mais elle n'a point atteint le but si longtemps rêvé.

En vain faisait-elle grand étalage de son pouvoir, en vain était-elle la reine des fêtes et des tournois qu'elle prodiguait avec un luxe insensé, elle n'était toujours qu'une courtisane. Derrière les sourires, les louanges et les adulations, elle devinait bien les mépris et les sarcasmes. Quand elle jetait au peuple des florins d'or et d'argent, on les ramassait avec empressement, mais nul ne la bénissait tout haut, nul ne criait: Merci à la comtesse Irène! et les châtelaines de Lippe et de Thuringe ne paraissaient pas à sa cour. Elle était isolée et perdue au milieu de sa fausse splendeur, déjà redoutée, mais pas aimée. Son caractère altier s'aigrit facilement alors et devint capricieux, cruel et dédaigneux.

Orgueilleuse comme Satan, cette femme souffrit peut-être plus que tout autre à sa place. Elle finit par porter toute l'énergie et l'ardeur de son esprit dans l'étude des sciences secrètes, et pendant de longues heures elle s'enferma dans une sorte de laboratoire au haut d'une tourelle du château de Dethmold.

Souvent elle y veillait des nuits entières avec l'argentier d'Othon, le juif Manassès, qui, penché sur les alambics et les cornues, cherchait à résoudre le mystérieux problème de faire de l'or et du diamant, et les gens attardés, qui voyaient parfois des flammes étranges et bleuâtre, illuminer les vitraux de la tourelle, fuyaient au plus vite en se signant et murmurant:—C'est le juif et la sorcière qui causent avec le démon!

A l'instant où nous reprenons notre récit, Irène Colonna venait d'entrer dans le laboratoire où Manassès travaillait déjà depuis une heure, à la lueur d'une petite lampe d'argent suspendue par une chaîne de même métal aux solives brunies du plafond. Elle était vêtue d'une longue robe flottante de soie pourpre dont les larges manches arrêtées un peu au-dessous du coude laissaient étinceler les bracelets d'or qui ornaient ses bras nus.

Elle alla droit au juif courbé sur un des fourneaux, et lui dit avec impatience:

—Eh bien! Manassès, les coffres sont vides. Avez-vous enfin trouvé dans votre alambic, cet or pour lequel j'ai dissipé en fumée tant de lingots, de florins et de marcs d'argent?

—Pas encore. Patience, répondit le juif d'une voix nazillarde; mais le moment approche. Patience.

—Ma patience est épuisée comme celle du franc-comte, reprit Irène. Prends garde à toi, Manassès, si tu nous as trompés! Devons-nous épuiser les mines d'argent du Mont-d'Argent avant de voir luire au fond de ton creuset une paillette de cet or tant de fois promis? Othon est irrité contre toi, et il menace de faire exécuter l'édit qui confisque tous les biens de tes frères et vous livre tous aux persécutions de gens de Rome.

—O noble dame! s'écria Manassès tremblant et s'agenouillant devant elle, vous nous protégerez!

—Quel est donc mon pouvoir pour te protéger! dit l'Italienne.

—Celui d'une femme aimée sur le cœur de son seigneur et maître! répliqua le juif.

—Tu te trompes, dit amèrement Irène; je ne suis qu'une favorite, c'est-à-dire qu'une servante qu'un caprice asseoit sur les marches d'un trône ducal et qu'un caprice peut chasser du château de Dethmold comme la plus vile des mendiantes.

—Non pas! interrompit Manassès avec gravité. C'est vous qui vous trompez, noble dame! une étoile brillante a présidé à votre naissance. Il faut que la destinée s'accomplisse. Esclaves chez les païens d'Asie, pendant de longues nuits passées au désert sans sommeil, j'ai appris la langue des étoiles, telle que dans ce pays des mages on peut la lire distinctement au ciel. Les Sages au turban vert m'ont enseigné comment le zodiaque ce réfléchit dans la main de l'homme. Montrez-moi votre main, belle Irène!

—Dis-tu vrai, Manassès? Es-tu sûr de ta science? s'écria avec un frémissement de joie la superstitieuse Italienne en lui tendant sa main par un mouvement subit et involontaire.

Le juif se mit à regarder avec une profonde attention la main blanche de la favorite.

—Oui, dit-il enfin après un long silence, je puis l'affirmer par serment sur le sceau de Salomon. Voyez plutôt, noble dame! La ligne si faible et si souvent coupée de la vie, ne réunit-elle pas à la fin toutes ses branches en couronne, comme les sages l'ont toujours remarqué en étudiant les signes de la main des rois et des princes?

La physionomie d'Irène devint radieuse. Elle regarda le juif avec plus de bienveillance et répondit:

—C'est bien, Manassès; et je parlerai en ta faveur; mais, ajouta-t-elle d'une voix plus basse, si je ne t'abandonne pas, il faut que tu m'aides, de ton côté, à réaliser la destinée que tu me prédis.

—Je suis votre esclave, noble dame, dit le juif en jetant sur elle un regard oblique et humble.

—Ne t'ai-je pas entendu te vanter un jour, reprit l'Italienne, de connaître parfaitement la vertu des plantes, le suc des herbes dangereuses? Tu sais composer, n'est-ce pas, des parfums, des onguens et des breuvages mortels?

Le juif, à cette question terrible, trembla de tout son corps et dit avec hésitation:

—C'est une science secrète, défendue et condamnable que celle dont vous parlez, madame Irène, et si un chrétien de ma race ou un envieux de la fortune que les chrétiens me supposent vous avait entendue, votre question m'eût fait monter sur le bûcher.

—Réponds, je le veux, reprit Irène Colonna d'un air impérieux. Sais-tu l'art de composer ces philtres subtils, familiers aux gens de mon pays, qui donnent infailliblement la mort sans laisser une trace violente ou livide sur le cadavre? Ne te serait-il pas possible d'endormir d'un sommeil éternel et glacé ceux qui respireraient le bouquet, ceux qui porteraient les gants de senteur, ceux qui glisseraient à leurs doigts l'anneau [illegible]

[illegible]

le privilège du commerce et du change, pour que je te fasse le plus puissant de la nation, il faut qu'une femme meure.

Manassès tressaillit en entendant ces paroles cruelles et s'empressa de répondre:

—Mais ne vous avais-je pas enseigné, belle Irène, des conjurations magiques qui devaient vous délivrer de celle que vous appelez votre rivale?

—Elles ont été inutiles, répliqua l'Italienne. En vain, suivant tes conseils, j'ai enfoncé dans son image en cire, à la place du cœur, autant d'aiguilles d'or qu'elle compte d'années! Cette femme est toujours belle, toujours rayonnante de vie et de bonheur, toujours aimée! ajouta-t-elle avec un accent de rage sourde. Ainsi donc, à l'œuvre, Manassès.

—On la dit généreuse et charitable, reprit le juif.

—Générosité qui sert de manteau à l'orgueil, dit la favorite, charité qui cache l'ambition!

—L'avez-vous donc revue depuis son départ de Dethmold? demanda Manassès.

—Si je l'ai revue! s'écria Irène frémissante d'une sombre colère. Certes, je l'ai revue, l'insolente, et j'ai hâte de me venger de l'humiliation qu'elle m'a fait subir. Ce matin j'avais donné un grand repas à tous nos joyeux veilleurs de nuit, qui burent et chantèrent de façon à laisser tout leur bon sens au fond des hanaps. Je leur proposai ensuite de m'accompagner à une chasse à l'oiseau que je devais faire le long de la Lippe. Ils acceptèrent avec grandes acclamations de joie, et nous partîmes. Pendant deux heures nous ne rencontrâmes pas de proie digne d'une si brillante chevauchée.

Enfin, en approchant des rochers où se dresse l'ermitage de Notre-Dame-des-Tilleuls, entre la fonderie du Mont-d'Argent et les terres du gaugrave d'Herminsberg, nous vîmes se lever un héron, et alors je déchaperonnai mon faucon, que je portais sur le poing et qu'une petite chaîne d'argent retenait à mon bracelet. Une fois détaché, il prit son vol sur le héron. Mon brave Astaroth est de fine race norwégienne, tu le sais; il eut bientôt rejoint le fugitif et je mis ma haquenée au galop pour assister à la mort. En ce moment nous entendîmes retentir des chants d'église, mais nous ne pensions pas à nous arrêter, lorsque devant nous déboucha, presque sous Phaleine et l'écume de nos chevaux une procession de religieuses et de pénitentes voilées qui se rendaient à l'ermitage. Elles ne parurent point s'apercevoir de notre présence, ne hâtèrent pas leur marche, n'interrompirent pas leurs chants et ne daignèrent même pas lever les yeux sur notre joyeuse troupe. Outrée de cette insolence, je leur criai:

—Arrêtez, mes sœurs, et laissez passer la chasse du franc-comte de Lippe.

Mais la pénitente qui marchait à leur tête étendit sa main vers moi et répondit sans s'arrêter, d'une voix douce, mais ferme:

—Laissez d'abord passer les religieuses de Varenhorst et les humbles femmes qui vont prier Notre-Dame-des-Tilleuls pour leurs péchés et les vôtres.

—Je le jure, Manassès, la voix sévère de cette femme m'imposa presqu'un instant, et je restai indécise. Mais je souris bientôt de ma faiblesse, et au lieu de reculer devant cette procession de nonnes et de pénitentes, je levai mon fouet sur celle qui m'avait parlé, en m'écriant:

—Je suis maîtresse et souveraine sur cette terre, et je vous ordonne de ne pas avancer!

Mais les nonnes maudites ne discontinuèrent ni leur marche ni leurs chants. Le rouge me monta à la figure. "Que Dieu vous garde", criai-je. Chevaliers, suivez-moi! Et lançant ma haquenée au galop, je passai à travers les rangs de ces femmes, croyant suivie de tous nos chasseurs, mais quand je me retournai en riant, je me vis seule, sans un page, sans un écuyer à ma suite. Une pénitente avait été renversée à terre, et les chants s'étaient transformés en clameurs de plaintes et de lamentations. Tous les chevaliers qui m'accompagnaient s'étaient arrêtés, immobiles et silencieux, devant la pénitente étendue sur le sol. J'allais élever la voix pour leur demander compte de l'abandon où ils me laissaient, lorsque, du milieu d'une troupe de mineurs qui suivait les religieuses sortit un homme qui s'avança, saisit sévèrement moi, et saisissant la bride de ma haquenée, [illegible] l'audace de s'écrier:

—Fille de perdition! Oses-tu bien outrager de ton fouet de chasse les femmes qui vont implorer les crimes de leurs frères [illegible] pieds de la divine mère de notre sauveur!

Je fus tellement saisie de surprise et de frayeur, que je ne pus d'abord ni bouger ni répondre. [illegible] [illegible] à mon aide, je dis [illegible]

—Misérable! lâches la bride de ma haquenée, [illegible] pour me parler ainsi! Mais ce [illegible] de ton insolence! A moi! chevaliers!

Mais aucun ne parut m'entendre.

—Ils ne t'obéiront pas! reprit [illegible]

Je restai stupéfaite de l'assurance de cet homme dont le ton solennel et les yeux brillants [illegible] étrange un imposant, malgré ses pauvres vêtements. La longue manteau de bure tombait jusqu'à ses talons. Sous ce manteau il me parlait [illegible] que de laine. Il avait les bras et les [illegible] traits étaient vulgaires, mais dans ses yeux brillait l'expression d'une âme enthousiaste [illegible] remarquai aussi qu'une croix de drap [illegible] attachée à son manteau.

—Tu es bien hardi, mendiant, lui dis-[je]

—J'ai une mission divine à remplir, [illegible]

—Ignores-tu donc qui je suis! lui demandai-je avec une hautaine colère.

—Non, répondit-il froidement. Tu es une pécheresse. Je parle à la maîtresse de l'Othon de Lippe.

Je fus frappée au cœur, humiliée et irritée à la fois [illegible] le gant d'un chevalier [illegible] avait à peine avait-il fini de parler que mon fouet avait balafré à son sillon sanglant sa tête nue et chauve.

Le malheureux ne s'emporta pas; il me regarda d'un air de pitié et dit avec douceur:

—Tu peux me frapper, moi qui t'ai offensée. Je suis un homme et j'ai subi sans me plaindre les outrages des Sarrasins qui défendent aux chrétiens l'accès du saint sépulcre. Mais cette femme innocente que tu as foulée aux pieds, pourquoi l'as-tu foulée aux pieds de ta haquenée?

Et s'agenouillant devant la pénitente, il releva son voile, et je reconnus Bertha d'Herminsberg, pâle et mourante. Néanmoins je voulus braver les reproches et les sourires de ces femmes austères, dont le dédain me glaçait le cœur, et je criai aux chevaliers mes compagnons de chasse:

—Eh bien! messires, êtes-vous changés en statues, et abandonnerez-vous ainsi aux insultes de ces gens du grand chemin une femme qui est sous votre garde et protection? Vous qui prétendez au château de Dethmold que vous donneriez votre vie pour un sourire ou un regard d'Irène Colonna, voilà donc muets et timides comme des pénitentes devant des voiles de nonnes et de pénitentes!

Ils se regardèrent indécis. Je continuai à affecter un visage joyeux et railleur et à piquer leur vanité par des sarcasmes. Ils parurent enfin ébranlés par cette grêle de moqueries, et la plupart allaient me défendre, lorsque l'homme à la croix blanche s'écria en s'avançant devant leurs chevaux:

—Ne suivez pas cette pécheresse, messeigneurs, si vous ne voulez pas être complices de son crime et déshonorer votre nom et la race d'où vous sortez.

En même temps il fit un signe de commandement aux pénitentes. Elles relevèrent toutes leurs voiles et cet homme reprit avec une force extraordinaire:

—Fils, mépriserez-vous vos mères! Frères, verserez-vous vos sœurs sous les fers de vos chevaux! Jeunes gens, laisserez-vous flétrir l'innocence de vos chastes et pures fiancées par les menaces et les insultes de la favorite du comte Othon!

Tous les chevaliers pâlirent et baissèrent les yeux, même les plus hardis et les plus débauchés; ils n'aperçurent aussitôt se ranger près des pénitentes, dans lesquelles ils venaient en effet de reconnaître leurs mères, leurs sœurs et leurs femmes, comme s'ils eussent voulu les défendre contre mon approche; les protéger contre moi, tandis que je les regardais avec le dédain sur les lèvres et la rage dans le cœur.

Pas un écuyer ne vint à mon aide. Je me sentais mourir, mais je résolus de payer d'audace, Manassès, et j'eus le courage d'éclater de rire et de m'écrier:

—Bien, messires! Vous êtes de vaillans chevaliers. Réunissez-vous tous contre une femme! C'est une terrible ennemie que vous ne sauriez jamais être trop résolus. Défendez bien ces femmes pieuses, dont Dieu écoute les prières parce qu'elles n'ont jamais failli à l'honneur, du souffle de la femme venimeuse et maudite! Il faut que je sois étrangement redoutable pour faire peur à tant de nobles dames que le ciel protège et à tant de chevaliers courageux et armés. Toutefois, mes fiers ennemis, gardez l'insulte de la femme perdue! Vous êtes des lâches, entendez-vous! des lâches, puisque vous n'avez pas osé défendre celle qui devait compter sur vos sermens. Quant à toi, mendiant, et à toi, belle châtelaine d'Herminsberg, vous me rendrez un compte terrible de ces outrages!

Et comme Bertha qui venait de rouvrir ses yeux, me regardait avec une sorte d'étonnement et d'effroi:

—Souviens-toi, ajoutai-je, souviens-toi, femme pieuse et honorée du gaugrave Conrad, que les veilleurs de la nuit ne m'ont pas [illegible] dans les rues de Dethmold, et que je ne leur ai pas servi de risée, et que je n'ai jamais eu besoin de couvrir ma figure d'un masque pour cacher à personne ma pâleur et mon épouvante.

Bertha poussa un gémissement sourd.

—Tais-toi, langue de vipère! s'écria alors le mendiant en se retirant.

—Pour vous, messieurs, continuai-je en m'adressant aux chevaliers, allez user vos genoux sur les dalles de l'ermitage, et demain vous viendrez implorer votre pardon et rire de votre faiblesse en vidant les hanaps du franc-comte de Lippe!

Les chevaliers ne firent pas un mouvement, mais la troupe des mineurs m'entoura aussitôt en criant:

—Meure la mauvaise chrétienne!

Leurs visages noirs et grossiers, leurs regards menaçans me firent peur. Déjà leurs mains calleuses froissaient ma robe, lorsque Bertha, fixant ses yeux sur le mendiant murmura d'une voix faible:

—Grâce et vie sauve pour elle!

Ces mots produisirent un effet magique. L'homme à la croix blanche dit impérieusement aux mineurs:

—Ne touchez pas à cette femme! La sainte dame d'Herminsberg lui pardonne.

Les mineurs se retirèrent et me laissèrent passage libre. L'inconnu me fit alors signe de partir par un geste de commandement souverain, et, folle, Manassès. J'enfonçai l'éperon au ventre de ma haquenée et je revins seule au château de Dethmold. Tu comprends pourquoi il me faut un philtre qui me délivre de la femme vertueuse qui a eu pitié de moi, Irène Colonna; de celle que tous honorent lorsque tous me méprisent, de celle devant qui j'ai été abaissée et flétrie. Bertha d'Herminsberg, qui a couvert de sa protection la vile maîtresse du comte Othon doit mourir. Je te paierai royalement ta peine, fils d'Israël! Et voici, en gage de ma promesse, mes bracelets d'or et mes bagues!

Et détachant ses anneaux et ses bracelets, elle remit à Manassès dont l'œil pétilla, tandis qu'il palpait ces joyaux dans ses mains sèches et ridées. Puis il répondit d'une voix humble:

—Vous serez obéie à souhait, belle Irène.

—Bien, reprit l'Italienne en souriant à l'idée de sa vengeance. Je vais te laisser à ton œuvre, Manassès, car je dois partir tout-à-l'heure avec Othon pour compter l'autre moitié de mon serment. Je veux retrouver le vagabond qui m'a tenu un langage si audacieux, et je ne lui ferai pas attendre la corde.

—Il se sera sans doute caché dans la hutte d'un des charbonniers ou des fondeurs du Mont-d'Argent, observa Manassès.

—On fera cerner le bourg, répliqua Irène, et malheur à ceux qui ne dénonceront pas le coupable qui lui a donné asile!

Puis elle s'éloigna, laissant le juif incliné ou plutôt courbé humblement devant elle.

Mais dès qu'il n'entendit plus le bruit de ses pas, il [illegible] une petite porte, [illegible] couverte de rouille et de poussière.

Il frappa à cette porte trois coups auxquels un seul coup répondit, puis il ouvrit et le comte Othon parut sur le seuil.

—Vous avez entendu, monseigneur, dit Manassès reprenant son humble posture; que dois-je faire?

—Obéir! répliqua froidement le franc-comte.

(*La suite à demain.*) EMANUEL GONZALES.

VERMIFUGE CANADIEN.—Le meilleur remède contre les vers. Il détruit non seulement les vers mais donne de la force au système en enlevant les matières muqueuses qui se trouvent si souvent dans l'estomac et les intestins des enfans surtout ceux qui sont en mauvaise santé. Les vers prennent naissance dans les matières muqueuses et conséquemment aucun vers ne peut exister lorsque ces matières sont enlevées. Ce remède est sans effet sur le système, et la santé du malade s'améliore par son usage, même lorsqu'il n'existe aucun vers. Cette médecine étant agréable au goût est administrée aux enfans sans difficulté.
Vendu au No. 151, rue de Chartres.
N. B. La guérison garantie. 13f—3

EFFETS MERVEILLEUX du *Magical Pain Extractor* de *Connell*!—Le docteur Hayden, citoyen respectable de Carrollton, est prêt à certifier la circonstance suivante:
"Une petite fille de couleur, qui lui appartient, en retirant du feu une bouilloire d'eau chaude, l'a renversée et s'est échaudé la figure, le col, les bras et les pieds. Les brulures étaient telles que la chair était au vif. Le docteur Hayden acheta immédiatement le baume ci-dessus désigné, au No. 50, rue Poydras, mais tout en l'appliquant il avait peu d'espoir de guérir cette pauvre fille. Quelle n'a pas été sa surprise de voir la malheureuse entièrement guérie au bout d'une semaine! et sans que l'on pût apercevoir la moindre cicatrice." Voici une nouvelle preuve de l'efficacité du PAIN EXTRACTOR. Ce baume se trouve en vente au No. 50, rue Poydras, chez A. B. RUMSEY. 11 fev

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Dimanche soir, 15 février 1846.

Hier, il y a eu bonne demande pour le coton, et il s'en est vendu 6000 balles aux cours les plus élevés. Le coton en vente est actuellement peu considérable.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
LOUISIANE ET MISSISSIPI.

Inférieur	5 @	5¼
Ordinary	5¾ @	6¼
Middling	6½ @	6¾
Good Middling	6¾ @	6⅞
Middling Fair	7 @	7¼
Fair	7⅝ @	8
Good Fair	8¼ @	8¾
Good and Fine	9¼ @	00

Le change a été bien maintenu hier, aux cours précédents. Sterling 6½ @ 7 pour cent de prime; sur France, fr. 5 35 @ fr. 5 37½; sur New York à soixante jours, de 2½ @ 2¼ pour cent d'escompte; à vue, de ¾ @ 1 pour cent.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire à vapeur Alabama, Windle, Galveston, Merle, Beylle & co
Navire Gen Veazie, Couillard, Boston, J P Whitney & co
Navire Malvolea, Gowan, Liverpool, W H Haynes & co
Navire Cremona, Webster, Hobson & Mills
Barque Bochelor, Horton, Richmond, Bailey & Baxter
Barque Maria Baker, Boston, G W Hynson
Barque [illegible] Batch, Boston, J P Whitney & co
Barque Savanah, Carlton, Charleston, Carter & co
Barque [illegible] Mclellan, Boston, C Deake & co
Brick Niger, Batson, Boston, C Deake & co
Brick Golden Rule, Wattington, Bermude, Wm Burgess & co
Brick Telegraph, Young, Bermude et un marché, Wm Burgess & co
Brick Ohio, Veazie, Boston, G W Hynson
Brick Huron, Clark, Boston, Bridge & Bro
Brick Eli Miro, Philadelphie, Toby & Bogart
Brick Lodsa Farnham, Farnham, Savannah, Bridge & Bro
Goël Hazel Easton, New York, Ricker & Pearson
Goël Henry Clare, Philadelphie, E G Rogers
Goël Wm Bryan, Ryan, Arkansas, capitaine
Goël Tallahassee, Gavitt, St Marks et Cedar Keys, T E Lindenberger
Goël Reynard, Kimball, Philadelphie, capitaine
Steamer Champion, Stephenson, St Louis, capitaine
Steamer Ohio Belle, Jones, Cincinnati, J McGregor & co

ARRIVÉS.

Brick Four Brothers, Baxter, de Philadelphie.
Goëlette Wm C Preston, Cox, de Matamoros.
James Cage, Lawless, de Grand Caillou.
Cornelia, Stark, d'Attakapas.
Below, Bowen, d'Apala [illegible]
Winnaw, Burdick, de Kingston, Ja.
Josephine, de la côte.
Augusta, [illegible]
Two Friends, [illegible]
Gen DeKalb, [illegible]
Steamers F M Streck, Wilson, de Lafourche.
Julia Chouteau, Cochrane, de St Louis.
Brilliant, Hart, de Bayou Sarah.
Fashion, Pickeron, de Mobile.
Majestic, Cox, de Baton Rouge.
Vesta, Cobb, de Thibodauxville.
Cora, Kimball, de Grand Ecore.
Westwood, Hilton, de Greenwood.
Magnolia, Thompson, de Vicksburg.
Uncle Sam, Van Dusen, de Louisville.
Jas Madison, Irwin, de Cincinnati.
Geo Washington, Carroll, de Cincinnati.
Harrisville, Wilson, de Florence et Tuscumbia.
Suwanee, Gilbert, Nashville.
Talma, Hite, de Cincinnati.
Big Hatchie, Jones, de Cincinnati.
New Castle, Robinson, de la rivière Sabine.
Batesville, Ratter, de St Martinville.
Ben Pike, Ross, de Cincinnati.
Rob Roy, Glenn, de Ouachita.

ENRIVIÈRE—MONTANT.

Brick Prairie, de Boston.
Plusieurs, un brick et une goëlette, noms inconnus.

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMÉRIQUE

	de Liverpool.	d'Amérique
Caledonia, Judkins	4 fev	1 mars

DATES.

New-York	fev 7	Liverpool	jan 3	
Washington	fev 7	Havre	jan 1	
Charleston	janv 10	Mexique	jan 21	
Texas	janv 31	Havane	jan 31	

BANQUE DE CITÉ.
Nouvelle-Orléans, 16 février 1846.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette institution, qu'une élection des directeurs pour servir durant l'année courante, aura lieu à la maison de banque, le lundi, deux mars prochain, depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi.
16 fev R. J. PALFREY, caissier

Quincaillerie à bon marché.
LE soussigné se retirant positivement du commerce de quincaillerie offre en vente à des prix excessivement réduits toutes les marchandises contenues dans son magasin connu sous le nom de LaBatt & Charbonnet, rue [illegible] Levée, entre Conti et Bienville, No 64.
Cette vente étant positive, les marchands de la ville et de la campagne, les planteurs, les entrepreneurs, les ouvriers et les particuliers, y trouveront un avantage tant pour le prix que pour la qualité des marchandises.
[illegible] LOUIS LEBEAU.

ON demande un Instituteur français, marié, pour la campagne, à quelques lieues de la Nouvelle-Orléans. Le salaire est d'environ 700 piastres par an et en outre le logement.
Le titulaire actuel cèderait à son remplaçant, une maison qu'il a fait construire, diverses améliorations, des ustensiles de culture, un cheval, une voiture, basse cour, &c, à des termes modérés. S'adresser à M. Lelièvre, libraire rue Ste. Anne. 16 fev—5

RECU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné, à des prix modérés:
4000 boîtes et demi boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue de B Goulloux, 3000 paniers et caisses huile d'olive de Marseille et de Nice; 500 de vin de Champagne marque de l'aigle et de l'étoile, 400 caisses vin muscat de Frontignan; 400 do liqueurs assorties, 100 dito cerises, 100 do Marasquino, 100 do curaçao, 50 do savon de Marseille, 100 barils vin de Malaga, 100 do vin imitation Madère, 30 pipes vin rouge de Catalogne, 100 caisses vin rouge St Estèphe et Château Margaux, 400 paniers anisette fine et surfine, 150 dito guignolet d'Angers, 100 do bouteilles vides, 50 caisses cerises à l'eau de vie et au jus, 50 do Macaroni, 300,000 bouchons fins et surfins par sacs de 500 et 1000 et par balles de 10,000 à 30,000.
16 fev A. MOLIER, 23 St Louis

BLANC DE PLOMB.—LES ATELIERS CHIMIQUES de STE. MARIE étant actuellement en pleine opération, les soussignés, agens de cet établissement, sont prêts à fournir
DU BLANC DE PLOMB pur, garanti.
IDEM EXTRA,
IDEM No 1.
De qualité supérieure, par barillets de 25 jusqu'aux dimensions de 500 livres.
Les propriétaires basent le succès de leur établissement sur la qualité des articles qu'on y manufacture, et ne veulent offrir en vente que ce qui peut donner entière satisfaction. Dans tous les cas où l'on ne serait pas satisfait de leur Blanc de Plomb, l'argent sera remboursé aux acheteurs pour tout baril qu'on n'aurait pas été ouvert.
Le premier envoi, se composant de 20,000 livres, vient d'être reçu, et est offert en vente par
MERLE, BEYLLE & Co,
16 fev 79 Tchoupitoulas.

GRAINES de GARANCE.—(D'importation directe)—100 livres graines de garance, à vendre au magasin de graines de WM. DINN,
16 fev 11, Commune.

SOUFFRE.—30 barils en magasin, à vendre par ROBERTS & HALL,
16 fev 75 Magasins.

GARANCE.—25 paquets allemande, en boucauts, tierçons et barils, à vendre par ROBERTS & HALL,
16 fev 75 Magasins.

ALUN.—30 barils à vendre par ROBERTS & HALL
16 fev 75 Magasins.

COGNAC.—De 4me preuve, J J Dupuy, en demi pipes, à vendre par R. ROCHEREAU & CO,
17 et 19, St. Louis.

SUCRE raffiné de Boston—300 caisses sucre en pains et brisé, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
16 fev 40 Gravier

RIZ.—100 barriques riz de la Caroline à vendre par
16 fev NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

THE.—1,500 caisses, à vendre par
16 fev NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

CLOUS.—1,000 barillets, à vendre par
16 fev NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SACS EN PITRE.—30,000 sacs de deux boisseaux et demi, à vendre par
16 fev NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

CHANDELLES de composition—50 caisses chandelles, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
16 fev 100 Tchoupitoulas

TOILE et Corde d'Emballage—400 pièces et rouleaux, d'excellente qualité, du Missouri, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
16 fev 100 Tchoupitoulas.

CHAUX.—300 barils, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
16 fev 100 Tchoupitoulas

CAFE.—50 sacs café Java, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
16 fev 100 Tchoupitoulas.

HUILE de Saindoux—100 barils, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
16 fev 100 Tchoupitoulas

SAINDOUX.—90 barils et 150 barillets, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
16 fev 100 Tchoupitoulas

GRAISSE—300 barillets graisse, qualité supérieure, en débarquement [illegible]
[illegible]

CIGARES DE LA HAVANE [illegible]
[illegible]

SUCRE de la Havane, blanc, [illegible]
[illegible]

TABAC en Feuilles [illegible]
[illegible]

GOMME arabique [illegible]
[illegible]

[illegible]

QUARTIER-GÉNÉRAL,
LÉGION DE LA LOUISIANE,
ORDRE No. 12.
Nouvelle-Orléans, le 14 février 1846.

CONFORMEMENT à l'ordre émané du Quartier-Général de la première division, l'anniversaire de la naissance du père de la patrie GEORGE WASHINGTON, devra être célébré avec toute la pompe militaire que réclame la solennité du jour.

En conséquence, la Légion de la Louisiane prendra les armes, le dimanche 22 du courant, et se réunira sur la Place d'Armes, à neuf heures très précises du matin.

Le Major Louis Gally, commandant le bataillon d'artillerie, fera tirer au jour susdit sur la Place d'Armes, un salut de vingt huit coups de canon, au lever du soleil.

Une batterie de six pièces de canon sortira attelée de deux chevaux par pièce, et chaque pièce sera pourvue de vingt-cinq gargousses. L'infanterie sera munie de vingt-cinq cartouches par homme. Les compagnies devront prendre les arrangements nécessaires pour passer la journée dans les environs de la ville.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du Brigadier Général, D. Augustin.
16 fev PAUL DORFEUILLE, Aide-de-Camp

BATAILLON D'ARTILLERIE.
N. ORLEANS, LE 14 FEVRIER 1846.
Revue d'inspection ordonnée par la loi.

CONFORMEMENT aux ordres qui émanent du quartier général de la Légion de la Louisiane—Le Bataillon d'Artillerie prendra les armes dimanche 22 février courant, à 8 heures précises du matin.

Grande tenue d'hiver, armement complet—Réunion à l'arsenal.

MM. les canonniers du train sont requis d'être ponctuels à cette revue.

Par ordre du Major.
F. SAUTON, adj. major.

N. B.—Une batterie de six pièces sortira attelée de deux chevaux par voiture. 16 fev

GARDES D'ORLEANS
ATTENTION!
Revue d'Inspection.

La Compagnie prendra les armes dimanche prochain 22 février, à 8 heures précises du matin et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement.

Equipement complet, tenue d'hiver avec havresac garni. N. B. L'appel se fera à 8 heures précises.

Par ordre du capitaine.
WM. ANDRY,
16 fev Sergent-Major.

TIRAILLEURS D'ORLEANS.
Ordre No. 10.

Conformément à l'ordre du Colonel commandant le Régiment d'Infanterie, la compagnie prendra les armes dimanche prochain, 22 du courant, pour une revue d'inspection.

Réunion à la salle d'armes, à 8 heures précises du matin, tenue d'hiver, équipement complet.

Par ordre du capitaine,
16 fev HY. TACON, sergent major

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO.
Revista de Inspeccion.

La compañia se reunirá en el paraje de costumbre, el domingo proximo, 22 del corriente, á las 8 en punto de la mañana, con riguroso uniforme y armamento completo. De orden superior.
Nueva-Orleans, Febrero 16 de 1846
FRANCISCO PEREIRAS,
16 f Sarjento Primero.

LE soussigné offre à vendre en magasin un grand assortiment des articles suivans, directement importés de Bordeaux et de Marseilles:
50 barriques vin ordinaire de Bordeaux, Montferrand,
50 do de choix pour familles,
50 tierçons vin blanc,
3 pipes genièvre de Hollande,
10 barils rhum de New York, 15 do genièvre do.
15 do brandy do
10 barils vieux Monongahela whiskey,
60 caisses Château Margaux,
50 caisses St Julien Medoc, 25 do St Estèphe,
75 caisses vin ordinaire,
40 caisses cerises à l'eau de vie,
30 caisses Curaçao, 25 caisses marasquino
100 caisses [illegible] assorties,
125 caisses savon de Castille,
60 do [illegible], 50 caisses fruits au vinaigre
50 paniers anisette superfine,
50 paniers huile d'olive,
75 barils vin de Porto, 50 barils vin de Madère,
14 barils vin de Madère,
4 demi pipes vieux cognac fine champagne;
3 demi pipes cognac Pellevoisin,
A vendre par
16 fev P. LONGIS, No. 116 rue Royale

CIGARES.—Un assortiment des meilleures marques de la Havane à vendre par
16 fev LAPEYRE HARISPE & CO.

TABAC.—30 balles de Cuba qualité supérieure, à vendre par 16 fev LAPEYRE HARISPE & Co.

HUILE.—100 potiches huile espagnole ayant droit au drawback, à vendre par
16 fev LAPEYRE, HARISPE & Co.

FIGUES.—3000 tambours à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
16 fev 40 Gravier

BLANC de Baleine—500 caisses New Bedford, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
16 fev 40 Gravier

MAQUEREAUX.—20 barils grands maquereaux No 1, 150 do No 2, 150 dito No 3, du Sud; 300 dito No 3 du Nord; 100 quarts grands maquereaux No 1, 20 demi barils [illegible] No 1, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
16 fev

A VENDRE par le soussigné à très bas prix, les articles suivans reçus par le navire Brahma:
[illegible] caisses nouveautés,
[illegible] mérinos, Paisley Lupin extra fins,
[illegible] chapeaux paille d'Italie Duchesses, Pamela.
L. H. RICHARD, 33 Douane
30 jan entre Chartres, au 1er

TOILE à Voile de Russie—30 pouces de large, en magasin, et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22, St Louis.

VIN de Champagne Bourgogne rouge (Volnay, Comte [illegible]) à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22, rue St. Louis.

DAMEJEANNES Françaises—Dame-jeannes de 5 gallons, à vendre par arriver du navire Emulation, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22 jan 22, rue St. Louis.

SERRURES françaises—5 caisses serrures françaises nouveau assortis, en débarquement et à vendre par
22 janv LEOPOLD JEANNET, 22, St Louis

INDIGO de Guatemala—15 surons en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22 janv 22, rue St. Louis

A VENDRE en débarquement du navire Talma, de Bordeaux:
100 barils vin blanc haut Sauterne,
14 barriques vin rouge,
40 caisses de 12 bouteilles vin blanc haut Sauterne 1840,
50 do 24 1/2 do vin blanc do do
25 do do Chateau Lafitte 1840,
25 do do Chateau Latour do
25 do do Chateau Margaux, do
25 do do Chateau Leoville do
300,000 bouchons pointus, à vendre par
POUGET FILS,
20 janv 147, Royale, entre St. Louis et Toulouse

MORUE.—50 caisses, garanties contenant chaque 25 livres morues, en débarquement du navire Ann, à vendre par J. F. BERCIER & Co.
3 fev 54, Vieille Levée.

ALCOHOL.—10 barils 1re et 4me preuves, à vendre par
3 fev J. F. BERCIER & Co, 54 Vieille Levée

RIZ CREOLE.—32 barils nouveau, 1re qualité, à vendre par J. F. BERCIER & Co.
3 fev 54 Vieille Levée.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Talma, Alesto et Aurelia, de Bordeaux:
20 barriques de vin rouge, St. Julien Médoc,
40 do do St Emilion.
EDOUARD LARRONDE,
24 janv 85, St Louis

TRESOR DE LA POITRINE.
Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.

DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catharres les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage; en un mot c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections aiguës ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.

Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de Lebend'Islande.

On trouve la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle-Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée à chaque boîte. 10n

FARINE.—358 barils farine de l'Ohio, 10,000 boisseaux gru, à bord des chalans, et à vendre par
HARROD, DARLING & Co,
6 fev 49, Commune.

EN magasin et à vendre par le soussigné:
3000 boîtes et demi boîtes petits pois au beurre,
1000 do et do do champignons et cèpes,
1000 demi boîtes sardines à l'huile.
300 caisses vieux vin rouge, Chateaux Margaux, Lafitte, Haut Brion, Barsac, Larose et Latour,
250 barriques vieux vin rouge, diverses marques,
300 paniers champagne, diverses marques,
400 paniers anisette fine et surfine.
100 caisses vin de Bourgogne Chambertin et Saint George, 300 caisses vieux vin rouge St Julien, 30,000 bouchons fins et surfins, 200 do do à damejeannes.
14 fev CHS. DUFOUR, 11 Conti

WHISKEY—80 barils vieux whiskey Bourbon, Monongahela &c. à vendre par C. DUFOUR,
14 fev 11 Conti

NATTES d'Alicante—40 balles à vendre par
27 janv B. VALLS, 95 Commune

HUILE d'olive—600 paniers en bouteilles et demi bouteilles, de la marque de Flagniol, à vendre par
27 janv B. VALLS, 95 Commune

BOUTEILLES VIDES—100 paniers, à vendre par
AUG. MOLIER, rue St Louis, No. 23. 23 jan

GINGEMBRE sec et confit, à vendre par
27 janv B. VALLS, 95 Commune

FIGUES—600 tambours, à vendre par B. VALLS,
27 janv 95, Commune

RAISINS de Corinthe—5 boucauts, à vendre par
27 janv B. VALLS, 95 Commune

EN débarquement de la barque Eleanor:
6 caisses coton à coudre, Farquharson,
2 balles bon blanc à carreaux,
3 do do uni,
3 do serviettes fil, barres bleues et roses,
A vendre par DUNCAN KENNEDY,
24 janv 38, Toulouse

SEL par le navire LEANDER,
2,000 sacs gros,
600 sacs fin, à bord et à vendre par
24 jan DUNCAN KENNEDY, 38 Toulouse

SEL par le navire OSPREY,
3,281 sacs gros,
600 sacs fin, à bord et à vendre par
24 jan DUNCAN KENNEDY, 38 Toulouse

ARBRES D'ORNEMENS et pour ombrage, de toute qualité, fournis et plantés avec soin par un bon jardinier et garantis prendre. Des ordres laissés au magasin de graines, No. 11, rue de la Commune, recevront une prompte exécution.
20 jan WM. DINN.

GRAINES de Tabac, garanties récolte de 1845—Graines de tabac de la Havane et de Turquie à vendre en lots à la convenance des acheteurs, au magasin de Wm. DINN,
20 janv 11 Commune

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp,
VIENT de recevoir un nouvel assortiment de [illegible] Baignoires, [illegible]
[illegible]

MAIRIE DE LA NLLE ORLEANS.
Le 13 février 1846.

Le prix de la farine fine est aujourd'hui de $4 71 cents par baril, conformément au tarif les boulangers donneront 38 onces de pain pour 10 cents, pendant la semaine prochaine, à partir de lundi 16 février.

Les pains de seconde qualité ou de 3 pour 10 cents devront peser 25 pour cent en sus, c'est à dire, 47½ onces.
14 fev E. MONTEGUT, Maire.

A VENDRE par le soussigné les articles suivants:
50 Barriques de vin rouge, de St Julien,
35 do de St Laurent,
20 do de St Estèphe,
20 do de Margaux
30 demi barriques do de Pauillac
30 do do de Margaux
50 do de vin blanc, de Haut Sauterne
200 Caisses de 12 bouteilles de vin rouge, Médoc,
60 do do Margaux
50 do de vin blanc, de H Sauterne
25 do de 24 demi bouteilles, de do
6 Futailles Eau de Vie de Cognac fine Champagne très vieille
20 Caisses Cerises à l'Eau-de-Vie;
30 Paniers d'huile d'Olives;
10 Caisses prunes à l'Eau de Vie;
50 Balles de bouchons, diverses qualités
5 Futailles fil à voile en petites pelottes
10 Caisses de 48 demi boîtes Sardines à l'huile
30 Paniers de 100 chaque, bouteilles vides, &c.
14 fev EDOUARD LARRONDE, 85 rue St Louis

PLOMB à chasse et en barres—45 barillets petit plomb, 25 do chevrotines; 25 do plomb en barres, en débarquement du Julia Chouteau, à vendre par
14 fev MERLE, BEYLLE & Co, 79, Tchoupitoulas

PLOMB—3000 saumons, en débarquement du steamer Julia Chouteau, à vendre par
14 fev MERLE, BEYLLE & Co, 79 Tchoupitoulas

GRAISSE—50 barils et 10 barrillets, en débarquement du steamer Champion, à vendre par
14 fev J. E. WOODRUFF, 60, Camp.

FARINE—600 barils en bon état, en débarquement du Champion de St Louis, à vendre par
14 fev J. E. WOODRUFF, 60, Camp.

BOEUF—400 barils Mess prime inspecté, à vendre par
14 fev J. E. WOODRUFF, 60, Camp

JAMBONS—50 tierçons jambons au sucre, enveloppé, à vendre par J. E. WOODRUFF,
14 fev 60, Camp.

SUIF—100 barils, en débarquement, à vendre par
14 fev J. E. WOODRUFF, 60, Camp.

BOEUF FUME—30 barils, à vendre par
14 fev J. E. WOODRUFF, 60, Camp

FARINE—1000 barils des "Moulins Washington", à vendre par J. E. WOODRUFF,
14 fev 60, Camp.

THE FRAIS—2,000 paquets impérial, poudre à canon, young hyson, pouchong et souchong, en caisses et demi boîtes de 6, 12, 13 et 14 livres, à vendre par
14 fev ROBERTS & HALL, 75 Magasins

CAFE—300 sacs de vieux Rio et gouvernement Java, à vendre par
14 fev ROBERTS & HALL, 75 Magasins

EPICES—300 paquets poivre, poivre, piment, gingembre, en racine, casse, clous de girofle, muscade, etc., une partie ayant droit au drawback, à vendre par
14 fev ROBERTS & HALL, 75 Magasins

J. S. DE PALOS,
Professeur de Langues Modernes, auteur d'une Méthode Pratique pour enseigner
L'ANGLAIS ET L'ESPAGNOL.

SES efforts ont toujours été couronnés de succès, et les personnes qui ont déjà étudié l'Anglais et l'Espagnol et n'ont fait peu de progrès dans la connaissance de ces langues en feront de rapides par la méthode de M. Palos.

CONDITIONS PAR MOIS.—Dans la classe, leçons trois fois par semaine, $6 chaque—Leçons particulières, trois fois par semaine, $12, payables d'avance. S'adresser No 14, rue de la Bourse des Marchands, (Exchange Place) près du bureau du journal, entre les rues Douane et Canal, depuis 8 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après-midi, et depuis 5 heures du soir jusqu'à 8 heures. 13 fev

PROPRIÉTÉ DE VALEUR A VENDRE.
LA Compagnie d'Assurance Maritime et contre l'Incendie de l'Ouest, offre en vente privée, la propriété de valeur ci-après décrite:
Ce vaste MAGASIN à 3 étages en brique, situé à l'encoignure Sud Ouest, des rues Camp et Gravier, ayant 22 pieds 6 pouces de face à la rue du Camp, et 91 pieds [illegible] sur la rue Gravier, la ligne du fond, parallèle, [illegible] pieds de profondeur, la ligne du fond, ayant de [illegible] pouces.
Cette bâtisse est faite des meilleurs matériaux. [illegible]
[illegible] Les étages supérieurs sont agencés [illegible] loyer de $1450. La maison entière pourrait [illegible]
Cette propriété qui est avantageusement située dans [illegible] quartier affaire [illegible]
[illegible]

AUSSI:
Cinq lots de terre situés du coté Nord de la rue St Joseph entre les rues Commerce et Tchoupitoulas, [illegible] immédiat du marché St-Mary, chaque lot mesurant 24 pieds 6 pouces face à la rue St-Joseph, sur une profondeur de 99 pieds 9 pouces entre lignes parallèles.
Ces lots seront vendus en bloc, et sont très [illegible] pour bâtir de grands magasins d'entrepôt.
Pour les conditions, s'adresser à P. N. Wood, Président de la Compagnie d'Assurance Maritime.
13 fev—31 [illegible]

UNE dame d'une longue expérience [illegible] dans les Académies désire une situation dans une famille Française ou Américaine. Elle donne des leçons dans les sciences Naturelles, l'Algèbre, la Géométrie, langue Latine, et elle a quelques connaissances [illegible] Française. Des preuves satisfaisantes [illegible] ses capacités et de sa respectabilité. [illegible] rétribution raisonnable. S'adresser A. C. [illegible]

TOILES! TOILES! TOILES!
EN vente chez C. M. SIMPSON, encoignure [illegible] de la Douane et Chartres, un grand assortiment de toiles pour le printemps et l'été:
10 caisses toile d'Irlande, pour familles [illegible]
[illegible] en demi pièces; 2 do toile [illegible]
[illegible] 3 de toiles 7/8, au prix fixe [illegible]
Aussi un petit lot de toile forte [illegible]
[illegible] manufacturée pour la Nouvelle-Orléans, [illegible] draps, de largeurs et qualités [illegible]
[illegible]

EN débarquement du navire [illegible] 25 quarts et 25 demi quarts Maquereaux No. 1, 25 barils do No. 1, d'Halifax; 11 boucauts Morue, 10 barriques et 15 barils aleurates.
En magasin—50 caisses et 50 barillets bls Saratoga [illegible] 150 caisses et 75 do do raisins en grappes, 1000 rames papier paille, 50 barillets beurre Goshen [illegible] 400 caisses bougies, 75 barils et 150 demi do maquereaux No 1; 20 do 2 [illegible] caisses Morue, 125 barils harengs No 1, 300 barils figues fraîches, 150 do huile d'olive, 10 do savon, 50 [illegible] aussi maquereaux, 20 [illegible]
Produits de l'Ouest—300 barillets beurre, 400 caisses fromage; 100 barils pommes sèches; 212 [illegible], à vendre par HARROD, DARLING & Co,
[illegible] 49 Commune

CIGARES de la Havane—300 milliers arrivant par le brick T. Street, Impériales, Regalias, Canone, Milar &c. des meilleures marques; 500 milliers en magasin, d'arrivages précédens, de 1re qualité, formant un superbe assortiment, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
13 fev 34, Tchoupitoulas

WHISKEY Bourbon—19 barils vieux whiskey, à vendre par J. & R. BUCHANAN & Co.

EAU-DE-VIE de pêches—25 barils venant d'être débarqués, à vendre par G & R BUCHANAN & Co.
13 fev

PORC—76 barils porc mess, 26 barils porc prime, 7 dito clear, 7 do machoires, en débarquement du steamer John Auld, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
12 fev 79, Tchoupitoulas

CIGARES de la Havane—25 milliers Cometa, 30 milliers Regalias, Aurora et Estrella, 13 mil. media Regalias, Union, 14 m. Millar, 1 m. Principe, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
12 fev 11 et 13 St. Louis

FRUITS à l'eau de vie—75 caisses cerises de Champion et Chauvet, 50 do prunes, abricots et poires, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
12 fev 11 et 13 St. Louis

EAU de fleurs d'oranger—125 caisses 1re qualité, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
11 et 13 St. Louis

LIQUEURS—20 caisses eau de vie de Dantzick,
8 do do d'Andaye.
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
12 fev 11 et 13 St. Louis

VIN rouge—250 barriques vin rouge de Bordeaux, St. Julien, St Estèphe et Montferrand, 60 do Chateau Lafitte, Leoville, Pauillac, Margaux, 15 barriques Merman, 20 demi barriques Pauillac Médoc et St Emilion, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
12 fev 11 et 13 St. Louis

VIN de Marseille, Bergasse et Bandol, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
12 fev 11 et 13 St. Louis

FARINE—600 barils farine du moulin de Quincy, en débarquement du steamboat Champion, de St Louis, à vendre par J. E. WOODRUFF, 60, rue du Camp. 12 f

BOTTES, Souliers et Brodequins—105 caisses en débarquement du navire Russell Glover, à vendre par
12 fev R. G. HOBBS, 12, Douane

CHAPEAUX—250 caisses comprenant un assortiment complet adapté pour la saison, tel que Chapeau sole Cassimir, et poil ras, à vendre par FROST & Co.
12 fev 19, Magasins.

A VENDRE par les soussignés:—4 caisses toile fil lande, pur fil à l'usage des familles; 2 do toile de Paris; 3 do mouchoirs batiste fil; 1 do coutil français [illegible] 500 M. aiguilles de Warrens; 2 caisses [illegible] nouveauté; 20 cartons dentelles, différentes largeurs.
12 fev DAVID & CHAPUS, 93 Chartres

HABILLEMENTS D'HIVER AU PRIX COUTANT
POUR $10,000 d'habillements d'hiver, à vendre immédiatement au prix coûtant et au-dessous.
10 fev JOHN BELLOW, 123, Vieille Levée.

VIN Rouge—22 barriques Daseon,
4 do Montferrand,
12 do St Estèphe
15 do Chateau Pessicade à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
7 fev 17 et 19, Louis

POIS—1200 boîtes et demi boîtes de Camus, Coiffé et Martin de la Rochelle, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.
7 fev 17 et 19, St Louis

SUCRE DE LA HAVANE—50 caisses de la nouvelle récolte, en débarquement du brick Empresario, à vendre par B. VALLS
[illegible] 95 Commune

CIGARES DE LA HAVANE—115,000 en débarquement du brick Empresario et à vendre par
7 fev B. VALLS, 95 Commune

RAISINS MALAGA—100 caisses et 100 demi dito raisin en grappes, débarquant du brick T. Street, de la Havane, à vendre par
7 fev L. CANTIN, 42, Gravier

AMANDES—50 caisses amandes douces sans coques, nouvellement reçues par le brick Casco, à vendre par
7 fev L. CANTIN, 42 Gravier

TABAC—13 balles Tabac de la Havane, en débarquement du brick T. Street, à vendre par
7 fev L. CANTIN, 42 Gravier.

J. F. BERCIER & Co., EPICIERS ET MARCHANDS EN GENERAL, No. 55, Vieille Levée, ont constamment un assortiment de *Groceries Fraîches, Vins, Liqueurs, &c.*, à des prix libéraux. 10 nov

WILLIAM DAVIDSON & Co., AGENS EN COTON ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, No. 61, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 10 nov

F. T. BOURNOS, CHIRURGIEN-DENTISTE, Baronne, [illegible] ont son cabinet ouvert de 8 heures du matin jusqu'à six heures du soir.
11 nov

A [illegible] paniers anisette, à vendre par
S. V. BARRETT,
[illegible] Vieille Levée

AVIS.
LA société qui existait entre les soussignés sous la raison de FORCADE & Co, est dissoute par expiration. Charles Forcade reste seul chargé de la liquidation et la signature sociale ne sera employée qu'à cet effet.
par pro. de CHARLES FORCADE,
S. P. DUCASSE,
CHARLES BENCHAT,
11 fev. LOUIS THOMAS.

Devant partir pour l'Europe dans quelques jours, je prie les personnes qui auraient quelque réclamation contre moi de les présenter à M. Charles Forcade chargé de mes affaires. LOUIS THOMAS. 11 fev

AVIS
AUX ABONNÉS DU Courrier des Etats-Unis ET A LA Semaine Littéraire.
MESSIEURS les abonnés au COURRIER DES ETATS-UNIS et à la SEMAINE LITTÉRAIRE, sont par la présente prévenus que le soussigné, conjointement avec M. F. GAILLARDET, éditeur du Courrier des Etats-Unis,

OFFRE A UN GRAND RABAIS,
LES PUBLICATIONS SUIVANTES:
L'ILLUSTRATION, Journal Universel, à $6 par an au lieu de $10.
LA REVUE PITTORESQUE, à $3 au lieu de $7 50.
La liste de souscription est présentement ouverte chez
VICTOR HEBERT, LIBRAIRE,
148, rue de Chartres,
11 fev Agent du Courrier des Etats-Unis

GRAND RABAIS!
JOURNAL L'ILLUSTRATION, ...par an $6, au lieu de $10
LA REVUE PITTORESQUE... " 1, " 3
LE JUIF ERRANT illustré... complet, 6, " 8
LE soussigné est autorisé par M. GAILLARDET à recevoir les abonnemens aux publications ci-dessus et aux prix indiqués. Seulement, la Revue Pittoresque ne sera livrée à ce prix qu'aux abonnés du COURRIER DES ETATS-UNIS et à ceux de la SEMAINE LITTÉRAIRE.
Tout abonnement doit être payé d'avance.
Les ouvrages seront livrés, francs de port, à la Nouvelle-Orléans.
LELIÈVRE, Libraire,
10 fev Encoignure Royale et Ste-Anne.

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES.
LIBRAIRIE DE V. HEBERT—148, rue de Chartres.
ON vient de recevoir à cette librairie, par les derniers arrivages du Havre, les ouvrages suivans:
E. Sue, le Juif-Errant illustré par Gavarni, édition de Paris reliée; E. Sue, le Juif Errant illustré par Gavarni, livraisons de 63 à 66; divers, Magasin Pittoresque, livraisons des mois d'octobre et novembre, du No. 38 à 42 inclusivement. Lacroix, Mystères de la Russie, 1 vol; L. Lurine, Prisons de Paris, 1 vol; A. Bouchet, Histoire des Jésuites, 1 vol; Bescherelle, Dictionnaire National; E. Souvestre, Foyer Breton, 1 vol; Marins illustrés; divers, Cours complet d'agriculture, 18 volumes et un vol. de planches, divers, Journal des connaissances utiles, 13 vols. Grand Jeu de Société, pratiques secrètes de Mlle Lenormand, un fort volume et 32 cartes coloriées; Précis de la Lozère, Précis de l'Histoire des Etats-Unis, 1 vol; Œuvres complètes de Ch. Fourier, 6 vols; A. Dumas, Louis XIV et son Siècle, 2 vols; Mystères de l'Inquisition, 1 vol; Beautés de l'Opéra, 1 vol; Maison Rustique, 5 vols; Garnier Pagès, Dictionnaire politique, 1 vol; Chs. Philipon et Louis Huart, la Parodie du Juif Errant, 1 vol; Michelet, Précis de l'Histoire de France, 1 vol; Ricord, Clinique; Thiers, Histoire du Consulat et de l'Empire; un assortiment considérable d'ouvrages de piété de toutes reliures, livres de médecine, livres d'écoles en anglais et français, livres de chimie, physique, pharmacie, livres pour enfants; livres classiques grecs, français, latins et anglais, &c. &c. 27 jan

L'ECHO DES FEUILLETONS.
JOURNAL Littéraire, paraissant le 15 de chaque mois. Ce journal se publie par livraisons; dont chacune est illustrée d'une gravure sur acier, exécutée par les meilleurs artistes de Londres et ornée de vignettes. Ouvrage de la meilleure [illegible]. Les 12 livraisons forment la matière de 12 volumes in-8 ordinaires.
Les années 1841, 1842, 1843, 1844 et 1845 sont en vente. Prix de chaque année—Un volume broché, $3; relié, [illegible] $4 relure de luxe $5.
Prix de l'abonnement, 12 livraisons brochées, $3 par an, avec chaque gravure de modes, $3 50.

LE JOURNAL DES JOURNAUX
REVUE Littéraire, paraissant le 1er de chaque mois par les mêmes éditeurs, de Journal des Journaux [illegible] supplément de l'Echo des Feuilletons, dont il ne se [illegible]. Chaque livraison formant [illegible] illustrée de deux jolies gravures sur [illegible] œuvres des premiers artistes Français et [illegible] charmante gravure de modes.
Prix de l'abonnement—$3 50 par an, avec gravures de modes.

LOUIS XIV ET SON SIECLE.
HISTOIRE Pittoresque et Curieuse de la période de 1643 à 1715, par Alexandre Dumas. Cet ouvrage se publie en 60 livraisons, dont 30 formeront un volume. Il contiendra [illegible] superbes gravures, contenant la [illegible] grand nombre de [illegible] 100 gravures à part et d'une foule de vignettes et de [illegible] &c.
Chaque pamphlet contient deux livraisons.
Directeur M. DE LA PLACE, au Bureau de l'Abeille, No. 61, rue de Chartres. 26 jan

AVIS
AUX AMATEURS DE DAGUERREOTYPE.
LE soussigné a reçu dernièrement de France et d'Allemagne, des instruments pour le Daguerréotype, ainsi que tous les accessoires qui servent à la perfection de cet art. On trouvera constamment chez lui, tous les produits chimiques servant aux préparations, et à des prix très modérés. P. LABOLUME,
29 jan—1m No. 119, rue de Chartres

MAGASINAGE! MAGASINAGE!
LES soussignés sont maintenant prêts à faire transporter à la Levée, et déposer dans les beaux magasins à l'épreuve du feu connus sous le nom de l'Union, WASHINGTON, PHOENIX et BRANCH, toutes espèces de marchandises et produits de l'Ouest, sous le plus bref délai et aux plus bas prix possibles. Ayant constamment dans leur emploi un grand nombre de travailleurs expérimentés, de haquets bien montés, [illegible] et dans la livraison de leurs marchandises, et que rien ne sera épargné pour leur [illegible] autre établissement en ville.
EMERSON, TOURNÉ & Co,
11 fev 158, rue Tchoupitoulas

UN monsieur, Français, ancien élève de l'Ecole Normale de Paris, et récemment arrivé dans ce pays, désire se placer dans un collège ou une institution, comme professeur de mathématiques et de langue française [illegible] accepterait une place de précepteur dans une famille privée. Il pourra offrir les meilleures recommandations. Pour plus amples informations, s'adresser à M. C. B. Post Office. 11 fev

DIVERS—Vins rouges supérieurs en barriques et en caisses, en lots à la convenance des acheteurs, huile de lin, baume d'huile, épurée, alcohol pur, preuve [illegible] de quatrième preuves, eaux de vie supérieure colorée, [illegible] preuves, eaux de vie compagnie de cerises, rum de la Jamaïque et Ste Croix, en poinçons et barils, à vendre No. 30 rue de la Vieille Levée par
11 fev W. P. VREDENBURGH & Co

PRESSE A CHANVRE DE L'OUEST.
LES soussignés ayant complété leur établissement pour le nettoyage du CHANVRE, sont maintenant prêts à recevoir et exécuter le travail pour le plus bref délai. Ils sont aussi prêts à choisir, sécher et emballer le Tabac, le Chanvre, la Mousse, &c. aux prix les plus raisonnables. EMERSON, TOURNÉ & Co,
11 fev 158, Tchoupitoulas

EN magasin et à vendre par le soussigné—1000 caisses vin de Bordeaux, de diverses marques et qualités.
13 fev S V BARRETT, 20 Vieille Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné—75 caisses d'absinthe suisse, Pauvard et Bruneton,
13 fev S. V. BARRETT, 20 Vieille Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné—45 caisses sardines à l'huile en boîtes, 1/2, 1/4 et 1/8 boîtes, nouvelle pêche,
13 fev S V BARRETT, 20 Vieille Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné—100 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte.
13 fev S V BARRETT, 20 Vieille Levée

BOTTES, Souliers & Brodequins—162 caisses en débarquement de la barque Maureau, à vendre par
13 fev R. G. HOBBS, 12, Douane

CHAUX—400 barils chaux du Missouri, à vendre par
BUDDECK, WOODS & Co, 72, Tchoupitoulas 12 f

GRAISSE—100 barillets graisse ferme, à vendre par
BUDDECK, WOODS & Co, 72, Tchoupitoulas. 12 f

SHALLS—Un bel assortiment de Shalls en mousseline brodée, reçu et à vendre par F. PERRET,
13 fev 66, Bienville

PLOMB—3514 saumons de plomb, en débarquement des bateaux à vapeur Maria et Congress, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co.
13 fev 79, Tchoupitoulas

SUIF—47 barils en débarquement du steamer Congress, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
13 fev 79, Tchoupitoulas

PLOMB—1001 saumons de plomb, en débarquement du steamer Patriot, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co
13 fev 79 Tchoupitoulas

PLOMB à grener et en barre—122 barillets plomb à grener, 22 do chevrotines, 71 do plomb en barre, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co
13 fev 79, Tchoupitoulas

COUPONS de la Banque des Citoyens, à vendre par
WYLIE & RUANA,
11 fev 33, Bienville

HUILE DE TANNEURS—34 barils, article supérieur, à vendre par RICKER & PEARSON, 62 Camp
11 fev

BLANC DE PLOMB—60 barillets de Philadelphie, No. 1, en magasin et à vendre par
11 fev RICKER & PEARSON, 62 Camp

BARILS VIDES A MELASSE—200 barils et 5 milliers cercles, à vendre par
11 fev RICKER & PEARSON, 62 Camp

SACS EN PITRE—1000 sacs en seconde main, à vendre par RICKER & PEARSON,
11 fev 62 Camp

BOEUF SECHE—10 bls reçus par la barque Genesee de New York, à vendre par
JAS. E. WOODRUFF,
11 fev 60, Camp

BOEUF prime—250 bls, à l'inspection, à vendre par
J. E. WOODRUFF,
11 fev 60 Camp

JAMBONS au Sucre—75 bls, 36 tierçons et 8 boucauts pour l'usage des familles et des hotels, à vendre par
JAS. E. WOODRUFF,
11 f 60, Camp

CORDE—5 rouleaux du Missouri, à vendre à bas prix pour clore un envoi par J. A. WOODRUFF,
11 fev 60, Camp

FARINE — 75 barils, des moulins de St. Louis, à vendre par JAMES E. WOODRUFF,
11 fev 60, Camp

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
IL a été volé chez le soussigné, dans la nuit de samedi à dimanche dernier, une montre patente en or, à [illegible] cylindre indépendantes, de la fabrique de John Moncas de Liverpool, portant le No 10,[illegible]. MM. les horlogers et bijoutiers ou toutes autres personnes à qui on pourrait offrir la dite montre, sont priées de la retenir.
Une récompense additionnelle de $15 sera donnée à la personne qui pourra faire découvrir le voleur.
10 fev C. KOHN, 180, St Louis.

L. M. RICHARDS, IMPORTATEUR DE MARCHANDISES SECHES, et vente en gros, No. 23, rue de la Douane. 10 nov

VERMICELLE ET MACARONI—60 caisses de chaque, à vendre par AUG. MOLIER, rue St-Louis, No. 23.

BASCULES de Fairbank, de toutes dimensions, convenables pour fonderies et cours à charbon, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
17 et 19, rue St. Louis
On peut en voir de toutes dimensions chez MM. Leeds & Co., rue Delord, et chez M. W. L. Thompson, rue Conti. 7 fev

EN débarquement des navires Casco, New England, Arkansas et Ann:
25 firquins beurre de Goshen, 100 caisses savon No. 1, 200 caisses, 75 demi dito et 100 quarts des raisins [illegible] 25 barils maquereaux No. 1; 50 dito No. 2, 50 dito No. 3; 35 tierçons [illegible] et 100 demi do, saumon [illegible], No. 1, 50 do mouchoirs, [illegible], [illegible] à vendre par HARROD, DARLING & Co,
5 fev 49 Commune

CIGARES—Récemment reçus et à vendre par le soussigné:
[illegible]
REYNAUD, CUCULLU & Co,
34, Tchoupitoulas.